

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

Délibération n° 99/2024

L'an deux mil vingt-quatre

Le 21 du mois de décembre

Le Conseil Municipal de la commune de MILHAC-DE-NONTRON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des associations, sous la présidence de Monsieur Pascal MECHINEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 11/12/2024

PRESENTS : MECHINEAU Pascal, TOUAT Jean-Claude, LIEGEOIS Daniel, GARDILLOU Sophie, HISPIWACK Jean-Michel, CHEMIN Alexandra, BOUTELOUP Mireille, JAMAIN Thomas, LAFORGE Françoise, MUCHERON Laurence,.

PROCURATION : BOUSSARIE Myriam à LAFORGE Françoise.

ABSENTS : LAGARDE Lionel, LORENZO Manuel. NAFTEUX Daniel BURBAN Anne-Gaëlle

SECRETAIRE DE SEANCE : GARDILLOU Sophie

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 10

Procurations : 1

Votants : 11

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 6 BUDGET PRINCIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2311-1 à 3, L. 2312-1 à 4 et L. 2313-1 et suivants,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 9 avril 2024 approuvant le budget primitif de l'exercice en cours,

Considérant la nécessité de procéder aux modifications de crédits telles que figurant dans le tableau ci-après, les crédits prévus à certains chapitres du budget 2024 étant insuffisants.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

➤ **Adopte** la décision modificative telle que figurant dans le tableau ci-après :

Désignation	Dépenses	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT		
D-6218 : Autres personnels extérieur	0.00 €	300.00 €
D-739211 : Attribution de compensation	0.00 €	15 000.00 €
D-65748 : Subventions de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	7 000.00 €	0.00 €
D-60633 : Fourniture de voirie	5 000.00 €	0.00 €
D-615221 : Entretien et réparation sur bâtiments public	3 300.00 €	0.00 €
Total Général	15 300.00 €	15 300.00 €

Pour extrait conforme
au registre des délibérations du conseil municipal
Le Maire,

Pascal MECHINEAU



Copie certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission en sous-préfecture et de sa publication
Le Maire, Pascal MECHINEAU